

UPOV

TG/298/1
 ORIGINAL : anglais
 DATE : 2014-04-09

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

MANDEVILLA

Code UPOV : MANDE_SAN; MANDE_AMA

Mandevilla sanderi (Hemsl.) Woodson;
Mandevilla xamabilis (Backh. & Backh. f.) Dress

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

Autres noms communs:*

<i>nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Mandevilla sanderi</i> (Hemsl.) Woodson, <i>Dipladenia sanderi</i> Hemsl., <i>Dipladenia xamoena</i> T. Moore	Brazilian-jasmine	Dipladénia, Mandevilla	Brasiljasmin	
<i>Mandevilla xamabilis</i> (Backh. & Backh. f.) Dress, <i>Dipladenia xamabilis</i> Backh. & Backh. f.				

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATERIEL REQUIS	3
3. METHODE D'EXAMEN	3
3.1 NOMBRE DE CYCLES DE VEGETATION.....	3
3.2 LIEU DES ESSAIS	3
3.3 CONDITIONS RELATIVES A LA CONDUITE DE L'EXAMEN.....	3
3.4 PROTOCOLE D'ESSAI	3
3.5 ESSAIS SUPPLEMENTAIRES.....	3
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	4
4.1 DISTINCTION.....	4
4.2 HOMOGENEITE	5
4.3 STABILITE	5
5. GROUPEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	6
6.1 CATEGORIES DE CARACTERES	6
6.2 NIVEAUX D'EXPRESSION ET NOTES CORRESPONDANTES	6
6.3 TYPES D'EXPRESSION	6
6.5 LEGENDE	7
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTERES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES	8
8. EXPLICATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	16
8.1 EXPLICATIONS PORTANT SUR PLUSIEURS CARACTERES	16
8.2 EXPLICATIONS PORTANT SUR CERTAINS CARACTERES	16
9. BIBLIOGRAPHIE	22
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	23

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Mandevilla sanderi* (Hemsl.) Woodson et *Mandevilla xamabilis* (Backh. & Backh. f.) Dress.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de jeunes plantes capables d'exprimer tous les caractères pertinents de la variété durant le premier cycle de végétation.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

10 plantes.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être d'un seul cycle de végétation.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur au moins 10 plantes.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 9 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 9 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors-type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans la deuxième colonne du tableau des caractères (voir le document TGP/9 "Examen de la distinction", section 4 "Observation des caractères") :

MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation : visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation : pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p. ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1 % et une probabilité d'acceptation d'au moins 95 %. Dans le cas d'un échantillon de 10 plantes, une plante hors-type est tolérée.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau matériel végétal, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- a) Plante : nombre de vrilles grimpantes (caractère 2)
- b) Tige : longueur de l'entre-nœud (caractère 5)
- c) Limbe : cloûre entre les nervures (caractère 21)
- d) Corolle : diamètre (caractère 36)
- e) Gorge de la corolle : forme (caractère 41)
- f) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure (caractère 48) avec les groupes suivants :
 - Gr. 1 : blanc
 - Gr. 2 : jaune
 - Gr. 3 : rose
 - Gr. 4 : rouge
 - Gr. 5 : rouge-pourpre

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 Catégories de caractères

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes

6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo-qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen à grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

(a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.1

(+) Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.2.

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1.	VG	Plant: density of foliage	Plante : densité du feuillage	Pflanze: Dichte des Laubes	Planta: densidad del follaje	
QN		sparse	faible	locker	laxa	3
		medium	moyenne	mittel	media	Scarlet Pimpernel 5
		dense	dense	dicht	densa	Red Fantasy 7
2.	VG/ (*) MS	Plant: number of climbing tendrils	Plante : nombre de vrilles grimpantes	Pflanze: Anzahl Kletterranken	Planta: número de zarcillos trepadores	
QN		none or few	nul ou petit	keine oder gering	ninguno o pocos	Scarlet Pimpernel 1
		medium	moyen	mittel	medio	Sunmandecrim 2
		many	grand	hoch	muchos	Sunmandetomi 3
3.	VG	Young stem: intensity of green color	Jeune tige : intensité de la couleur verte	Jungtrieb: Intensität der grünen Farbe	Tallo joven: intensidad del color verde	
QN	(a)	light	faible	hell	claro	1
		medium	moyenne	mittel	medio	2
		dark	foncée	dunkel	oscuro	3
4.	VG (*)	Young stem: anthocyanin coloration	Jeune tige : pigmentation anthocyanique	Jungtrieb: Anthocyanfärbung	Tallo joven: pigmentación antocianica	
QN	(a)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Sunparacoho 1
		weak	faible	gering	débil	Alegnuflor 704 2
		moderate	modérée	mäßig	moderada	Cotton Candy 3
		strong	forte	stark	fuerte	Gendipred 4
5.	VG/ (*) (+)	Stem: length of internode	Tige : longueur de l'entre-nœud	Trieb: Internodienlänge	Tallo: longitud del entrenudo	
QN		short	court	kurz	corto	Cotton Candy 3
		medium	moyen	mittel	medio	Lanoregon 5
		long	long	lang	largo	Sunpararenga 7
6.	VG (*)	Stem: pubescence	Tige : pubescence	Trieb: Behaarung	Tallo: pubescencia	
QL		absent	absente	fehlend	ausente	Sunparacoho 1
		present	présente	vorhanden	presente	Scarlet Velvet 9
7.	VG (*) (+)	Leaf: arrangement	Feuilles : disposition	Blatt: Anordnung	Hoja: disposición	
QL	(b)	opposite	opposées	gegenständig	opuesta	Julie 1
		decussate	décussées	kreuzständig	decusa	Sunmandetomi 2
8.	VG/ MS	Petiole: length	Pétiole: longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Cotton Candy 1
		medium	moyen	mittel	medio	Sunparacoho 2
		long	long	lang	largo	Sunpararenga 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
9.	VG	Petiole: intensity of green color	Pétiole : intensité de la couleur verte	Blattstiel: Intensität der grünen Farbe	Peciolo: intensidad del color verde	
QN	(b)	light	faible	hell	claro	1
		medium	moyenne	mittel	medio	2
		dark	foncée	dunkel	oscuro	3
10.	VG	Petiole: anthocyanin coloration	Pétiole : pigmentation anthocyanique	Blattstiel: Anthocyanfärbung	Peciolo: pigmentación antocianica	
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Sunparacoho 1
		weak	faible	gering	débil	Lanoregon 2
		moderate	modérée	mäßig	moderada	Laniowa 3
		strong	forte	stark	fuerte	Gendipdured 4
11.	VG	Petiole: pubescence	Pétiole : pubescence	Blattstiel: Behaarung	Peciolo: pubescencia	
QN	(b)	absent	absente	fehlend	ausente	Crimson Silk 1
		present	présente	vorhanden	presente	Scarlet Velvet 9
12.	VG/MS	Leaf blade: length	Limbe : longueur	Blattspreite: Länge	Limbo: longitud	
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Lannevada 3
		medium	moyen	mittel	medio	Lanoregon 5
		long	long	lang	largo	Cotton Candy 7
13.	VG/MS	Leaf blade: width	Limbe : largeur	Blattspreite: Breite	Limbo: anchura	
QN	(b)	narrow	étroit	schmal	estrecho	Lanoregon 3
		medium	moyen	mittel	medio	Sunparamiho 5
		broad	large	breit	ancho	Gendiprote 7
14.	VG/MS	Leaf blade: ratio length/width	Limbe : rapport longueur/largeur	Blattspreite: Verhältnis Länge/Breite	Limbo: relación longitud/anchura	
QN	(b)	low	bas	klein	baja	1
		medium	moyen	mittel	media	2
		high	élevé	groß	alta	3
15.	VG	Leaf blade: position of broadest part	Limbe : position de la partie la plus large	Blattspreite: Position der breitesten Stelle	Limbo: posición de la parte más ancha	
QN	(b)	towards base	vers la base	zur Basis hin	hacia la base	1
		at middle	au milieu	in der Mitte	en el medio	2
		towards apex	vers le sommet	zur Spitze hin	hacia el ápice	3
16.	VG	Leaf blade: shape of apex	Limbe : forme du sommet	Blattspreite: Form der Spitze	Limbo: forma del ápice	
PQ	(b)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado	Sunparacoho 1
		acute	aigu	spitz	agudo	Monrey 2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	Lancalifornia 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
17. (+)	VG Leaf blade: shape of base	Limbe : forme de la base	Blattspreite: Form der Basis	Limbo: forma de la base		
PQ	(b) acute	aiguë	spitz	aguda	Summer Dress	1
	rounded	arrondie	abgerundet	redondeada	Sunmandeho	2
	cordate	cordiforme	herzförmig	cordiforme	Rose Giant	3
18.	VG Leaf blade: main color	Limbe : couleur principale	Blattspreite: Hauptfarbe	Limbo: color principal		
PQ	(b) whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlich gelb	amarillo blanquecino		1
	(d) yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		3
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Cotton Candy	4
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	Gendipred	5
19.	VG Leaf blade: secondary color	Limbe : couleur secondaire	Blattspreite: Sekundärfarbe	Limbo: color secundario		
PQ	(b) none	aucune	keine	ninguno		1
	(d) whitish yellow	jaune blanchâtre	weißlich gelb	amarillo blanquecino		2
	yellow green	vert jaune	gelbgrün	verde amarillento		3
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		4
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		5
	dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro		6
20.	VG Leaf blade: glossiness of upper side	Limbe : brillance de la face supérieure	Blattspreite: Glanz der Oberseite	Limbo: brillo del haz		
QN	(b) weak	faible	gering	débil		1
	medium	medium	mittel	medio	Celine	2
	strong	forte	stark	fuerte	Lanoregon	3
21. (*) (+)	VG Leaf blade: bulging between veins	Limbe : cloûre entre les nervures	Blattspreite: Wölbung zwischen den Adern	Limbo: abultamiento entre los nervios		
QN	(b) absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Alegnuflor 704	1
	weak	faible	gering	débil	Gendiprote	2
	medium	moyenne	mittel	medio	Sunparacopapi	3
	strong	forte	stark	fuerte	Cotton Candy	4
22.	VG Leaf blade: pubescence of upper side	Limbe : pubescence de la face supérieure	Blattspreite: Behaarung der Oberseite	Limbo: pubescencia del haz		
QL	(b) absent	absente	fehlend	ausente	Crimson Silk	1
	present	présente	vorhanden	presente	Scarlet Velvet	9
23.	VG Leaf blade: intensity of green color of lower side	Limbe : intensité de la couleur verte de la face intérieure	Blattspreite: Intensität der grünen Farbe der Unterseite	Limbo: intensidad del color verde del envés		
QN	(b) light	légère	hell	claro	Cotton Candy	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Celine	2
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Gendiprote	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. VG (*)	Leaf blade: pubescence of lower side	Limbe : pubescence de la face intérieure	Blattspreite: Behaarung der Unterseite	Limbo: pubescencia del envés		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente	Celine	1
	present	présente	vorhanden	presente		9
25. VG (+)	Leaf blade: shape in cross section	Limbe : forme en section transversale	Blattspreite: Form im Querschnitt	Limbo: forma en sección transversal		
QN (b)	incurving	incurvé	aufgebogen	incurvado	Crimson Silk	1
	straight	droit	gerade	recto	Lanwisconsin	2
	recurving	récurvé	zurückgebogen	recurvado		3
26. VG (*)	Leaf blade: undulation of margin	Limbe : ondulation du bord	Blattspreite: Randwellung	Limbo: ondulación del borde		
QN (b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr schwach	ausente o muy débil	Laniowa	1
	weak	faible	schwach	débil	Lanidaho	2
	medium	moyenne	mittel	media	Sunpararenga	3
	strong	forte	stark	fuerte		4
27. VG/MS	Pedicel: length	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedicelo: longitud		
QN (c)	short	court	kurz	corto	Sunpararenga	1
	medium	moyen	mittel	medio	Lanarizona	2
	long	long	lang	largo	Sunparacoho	3
28. VG	Pedicel: intensity of green color	Pédicelle : intensité de la couleur verte	Blütenstiel: Intensität der grünen Farbe	Pedicelo: intensidad del color verde		
QN (c)	light	faible	hell	claro	Crimson Silk	1
	medium	moyenne	mittel	medio	Lanmissouri	2
	dark	foncée	dunkel	oscuro		3
29. VG (*)	Pedicel: anthocyanin coloration	Pédicelle : pigmentation anthocyanique	Blütenstiel: Anthocyanfärbung	Pedicelo: pigmentación antocianica		
QN (c)	absent or weak	absente ou faible	fehlend or schwach	ausente o débil	Cotton Candy	1
	medium	moyenne	mittel	media	Lanmissouri	2
	strong	forte	stark	fuerte	Scarlet Velvet	3
30. VG (*)	Pedicel: pubescence	Pédicelle : pubescence	Blütenstiel: Behaarung	Pedicelo: pubescencia		
QL (c)	absent	absente	fehlend	ausente	Cotton Candy	1
	present	présente	vorhanden	presente		9
31. VG (*) (+)	Flower bud: shape	Bouton floral : forme	Blütenknospe: Form	Botón floral: forma		
PQ (c)	trullate	trullé	rautenförmig	en forma de llana		1
	rhombic	losangique	rhombisch	rómbico		2
	obtrullate	losangique transverse	vekehrt rautenförmig	en forma de llana invertida	Alegnuflor 711	3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
32. (*) (+)	VG	Flower: type	Fleur : type	Blüte: Typ	Flor: tipo	
QL	(c)	single	unique	einfach	sencilla	1
		double	double	gefüllt	doble	2
33.	VG/ MS	Calyx: length	Calice : longueur	Kelch: Länge	Cáliz: longitud	
QN	(c)	short	court	kurz	corto	Sunparacoho 1
		medium	moyen	mittel	medio	Laniowa 2
		long	long	lang	largo	3
34.	VG	Calyx: main color of basal half	Calice : couleur principale de la moitié basale	Kelch: Hauptfarbe der basalen Hälfte	Cáliz: color principal de la mitad basal	
PQ	(c)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Laniowa 1
	(d)	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Crimson Silk 2
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	3
		light red	rouge clair	hellrot	rojo claro	4
		medium red	rouge moyen	mittelrot	rojo medio	5
		dark red	rouge foncé	dunkelrot	rojo oscuro	6
35. (*)	VG	Calyx: main color of distal half	Calice : couleur principale de la moitié distale	Kelch: Hauptfarbe der distalen Hälfte	Cáliz: color principal de la mitad distal	
PQ	(c)	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Sunparacoho 1
	(d)	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio	Lanminnesota 2
		dark green	vert foncé	dunkelgrün	verde oscuro	3
		light red	rouge clair	hellrot	rojo claro	Lanwisconsin 4
		medium red	rouge moyen	mittelrot	rojo medio	Lanmissouri 5
		dark red	rouge foncé	dunkelrot	rojo oscuro	6
36. (*) (+)	VG/ MS	Corolla: diameter	Corolle : diamètre	Krone: Durchmesser	Corola: diámetro	
QN	(c)	small	petit	klein	pequeño	Cotton Candy 3
		medium	moyen	mittel	medio	Lanmissouri 5
		large	grand	groß	grande	Scarlet Velvet 7
37. (+)	VG/ MS	Corolla tube: length	Tube de la corolle : longueur	Kronenröhre: Länge	Tubo de la corola: longitud	
QN	(c)	short	court	kurz	corto	Cotton Candy 1
		medium	moyen	mittel	medio	Alegnuflor 711 2
		long	long	lang	largo	Laniowa 3
38. (*) (+)	VG	Corolla tube: color of outer side	Tube de la corolle : couleur de la face extérieure	Kronenröhre: Farbe der Außenseite	Tubo de la corola: color de la cara externa	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielsorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
39. (*) (+)	VG/MS	Corolla throat: length	Gorge de la corolle : longueur	Kronenschlund: Länge	Garganta de la corola: longitud	
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Sunparacoho 1
		medium	moyenne	mittel	media	Lannevada 2
		long	longue	lang	larga	Lanwisconsin 3
40. (+)	VG/MS	Corolla throat: width of distal part	Gorge de la corolle : largeur de la partie distale	Kronenschlund: Breite des distalen Teils	Garganta de la corola: anchura de la parte distal	
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	Sunparacoho 1
		medium	moyenne	mittel	media	Cotton Candy 2
		broad	large	breit	ancha	Scarlet Velvet 3
41. (*) (+)	VG	Corolla throat: shape	Gorge de la corolle : forme	Kronenschlund: Form	Garganta de la corola: forma	
PQ	(c)	funnel-shaped	en entonnoir	trichterförmig	en forma de embudo	1
		campanulate	campanulée	glockenförmig	acampanada	2
		tubular	tubulaire	röhrenförmig	tubular	3
42.	VG	Corolla throat: color of <u>basal</u> half of outer side	Gorge de la corolle : couleur de la moitié <u>basale</u> de la face extérieure	Kronenschlund: Farbe der <u>basalen</u> Hälfte der Außenseite	Garganta de la corola: color de la mitad <u>basal</u> de la cara externa	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
43. (*)	VG	Corolla throat: color of <u>distal</u> half of outer side	Gorge de la corolle : couleur de la moitié <u>distale</u> de la face extérieure	Kronenschlund: Farbe der <u>distalen</u> Hälfte der Außenseite	Garganta de la corola: color de la mitad <u>distal</u> de la cara externa	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
44.	VG	Corolla throat: color of <u>basal</u> half of inner side	Gorge de la corolle : couleur de la moitié <u>basale</u> de la face intérieure	Kronenschlund: Farbe der <u>basalen</u> Hälfte der Innenseite	Garganta de la corola: color de la mitad <u>basal</u> de la cara interna	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
45. (*)	VG	Corolla throat: color of <u>distal</u> half of inner side	Gorge de la corolle : couleur de la moitié <u>distale</u> de la face intérieure	Kronenschlund: Farbe der <u>distalen</u> Hälfte der Innenseite	Garganta de la corola: color de la mitad <u>distal</u> de la cara interna	
PQ	(c)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
46. (*) (+)	VG	Corolla lobe: symmetry	Lobe de la corolle : symétrie	Kronlappen: Symmetrie	Lóbulo de la corola: simetría	
QN	(c)	symmetric or slightly asymmetric	symétrique ou légèrement asymétrique	symmetrisch oder leicht asymmetrisch	simétrico o ligeramente asimétrico	1
		moderately asymmetric	modérément asymétrique	mäßig asymmetrisch	moderadamente asimétrico	2
		strongly asymmetric	fortement asymétrique	stark asymmetrisch	muy asimétrico	3
47. (*) (+)	VG	Corolla lobe: shape of apex	Lobe de la corolle : forme du sommet	Kronlappen: Form der Spitze	Lóbulo de la corola: forma del ápice	
PQ	(c)	acuminate	acuminé	zugespitzt	acuminado	Crimson Silk 1
		acute	aigu	spitz	agudo	Lanarizona 2
		rounded	arrondi	abgerundet	redondeado	3
48. (*)	VG	Corolla lobe: main color of upper side	Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure	Kronlappen: Hauptfarbe der Oberseite	Lóbulo de la corola: color principal del haz	
PQ	(c) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
49. (*)	VG	Corolla lobe: secondary color of upper side	Lobe de la corolle : couleur secondaire de la face supérieure	Kronlappen: Sekundärfarbe der Oberseite	Lóbulo de la corola: color secundario del haz	
		none	aucune	keine	ninguno	1
PQ	(c) (d)	RHS Colour Chart (indicate reference number)	Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)	RHS-Farbkarte (Nummer angeben)	Carta de colores RHS (indíquese el número de referencia)	
50.	VG	Corolla lobe: recurving of margin	Lobe de la corolle : courbure du bord	Kronlappen: Randbiegung	Lóbulo de la corola: curvado del borde	
QN	(c)	weak	faible	schwach	débil	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Red Fantasy 5
		strong	forte	stark	fuerte	Sunmandecrim 7
51.	VG	Corolla lobe: undulation of margin	Lobe de la corolle : ondulation du bord	Kronlappen: Randwellung	Lóbulo de la corola: ondulación del borde	
QN	(c)	weak	faible	schwach	débil	Lanoregon 1
		medium	moyenne	mittel	media	Crimson Silk 2
		strong	forte	stark	fuerte	Lanmissouri 3
52. (+)	VG	Corolla lobe: shape of distal part in longitudinal section	Lobe de la corolle : forme de la partie distale en section longitudinale	Kronlappen: Form des distalen Teils im Längsschnitt	Lóbulo de la corola: forma de la parte distal en sección longitudinal	
QN	(c)	concave	concave	konkav	cóncava	Crimson Silk 1
		straight	droite	gerade	recta	Lanmontana 2
		convex	convexe	konvex	convexa	Alegnuflor 711 3

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
53. VG	Filament: color	Filament : couleur	Filament: Farbe	Filamento: color		
PQ (c)	yellowish white	blanc jaunâtre	gelblich weiß	blanco amarillento	Scarlet Velvet	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Lanwisconsin	2
	medium yellow	jaune moyen	mittelgelb	amarillo medio	Gendipred	3
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Lanarizona	4
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		5
54. VG	Anther: color	Anthère : couleur	Anthere: Farbe	Antera: color		
PQ (c)	white	blanc	weiß	blanco	Gendipred	1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro	Lanmissouri	2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Gendipros	3
55. VG	Ovary: color	Ovaire : couleur	Fruchtknoten: Farbe	Ovario: color		
PQ (c)	white	blanc	weiß	blanco		1
	light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		2
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro	Cotton Candy	3

8. Explications du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

Les observations sur la plante et la tige doivent être effectuées lorsque 50 % des fleurs se sont ouvertes sur la troisième inflorescence.

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Les jeunes tiges sont des tiges qui ne sont pas lignifiées.
- (b) Les observations sur les feuilles doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées.
- (c) Les observations sur les fleurs et le pédicelle doivent être effectuées sur des fleurs totalement épanouies.
- (d) La couleur principale est la couleur occupant la surface totale la plus grande; la couleur secondaire (si elle est présente) est la couleur occupant la deuxième surface totale la plus grande. Lorsque les couleurs principale et secondaire sont trop similaires pour pouvoir décider avec certitude de la couleur qui occupe la plus grande surface, c'est la couleur la plus claire qui est considérée comme la couleur principale.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

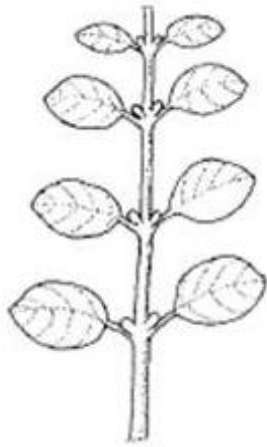
Ad. 5 : Tige : longueur de l'entre-nœud

La longueur de l'entre-nœud doit être observée au tiers médian de la plante.



Entre-nœud

Ad. 7 : Feuilles : disposition



1
opposées



2
décussées

Ad. 14: Limbe : rapport longueur/largeur



1
bas

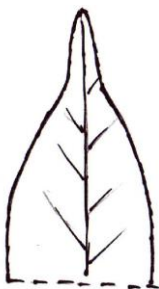


2
moyen



3
élevé

Ad. 16 : Limbe : forme du sommet



1
acuminé



2
aigu

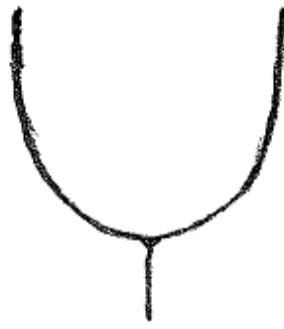


3
arrondi

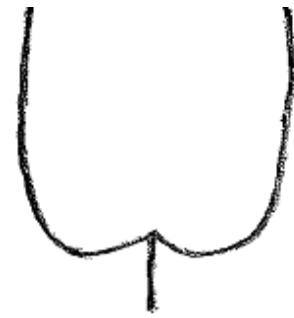
Ad. 17 : Limbe : forme de la base



1
aiguë



2
arrondie



3
cordiforme

Ad. 21 : Limbe : cloûre entre les nervures



1
absente ou très faible



2
faible

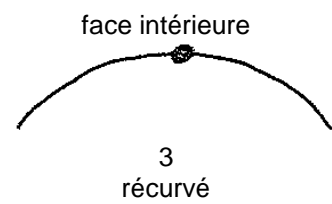
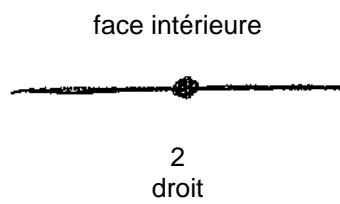
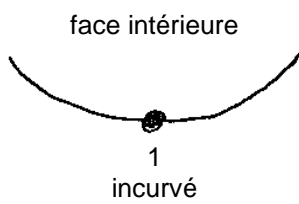


3
moyenne



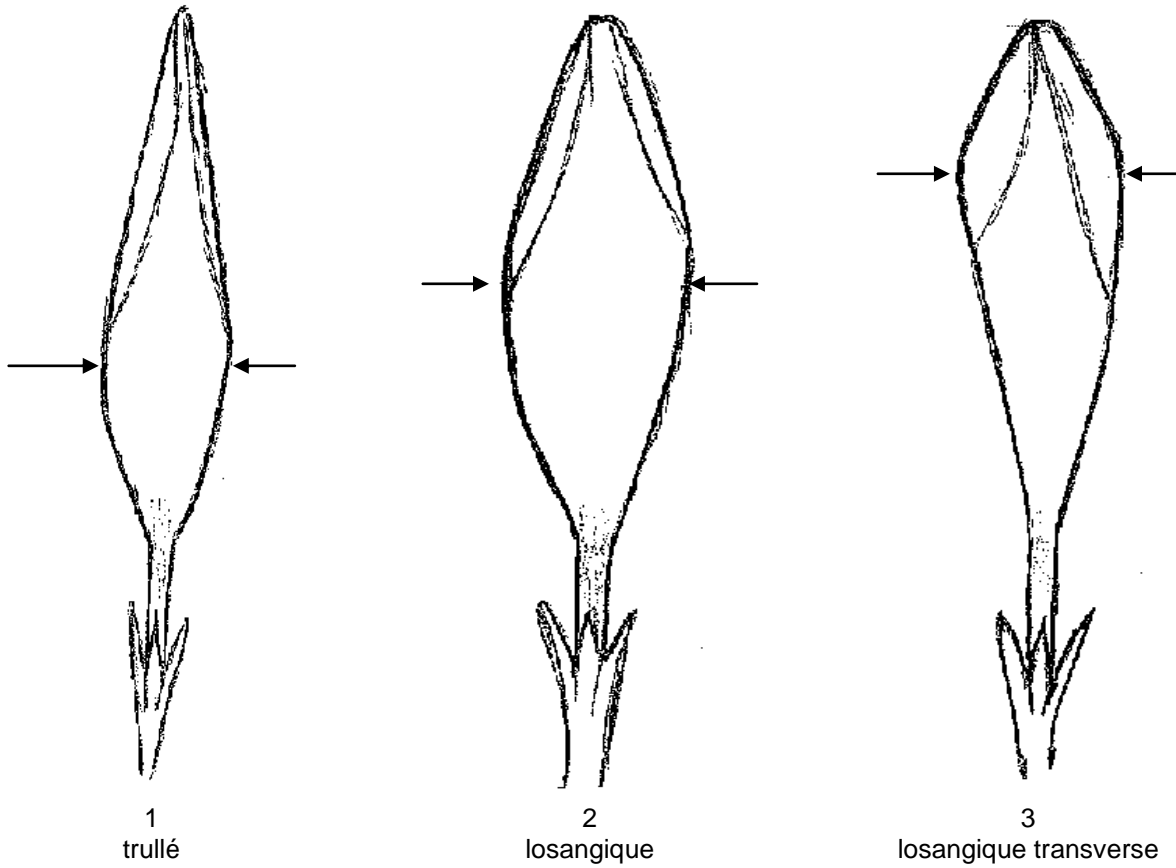
4
forte

Ad. 25 : Limbe : forme en section transversale



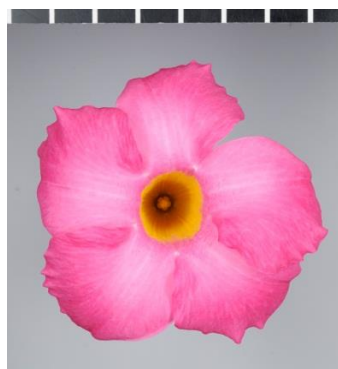
Ad. 31 : Bouton floral : forme

Les observations sur le bourgeon doivent être effectuées juste avant qu'il ne s'ouvre.



Ad. 32 : Fleur : type

Les variétés doubles sont des variétés avec des staminodes pétaloïdes.



1
unique



2
double

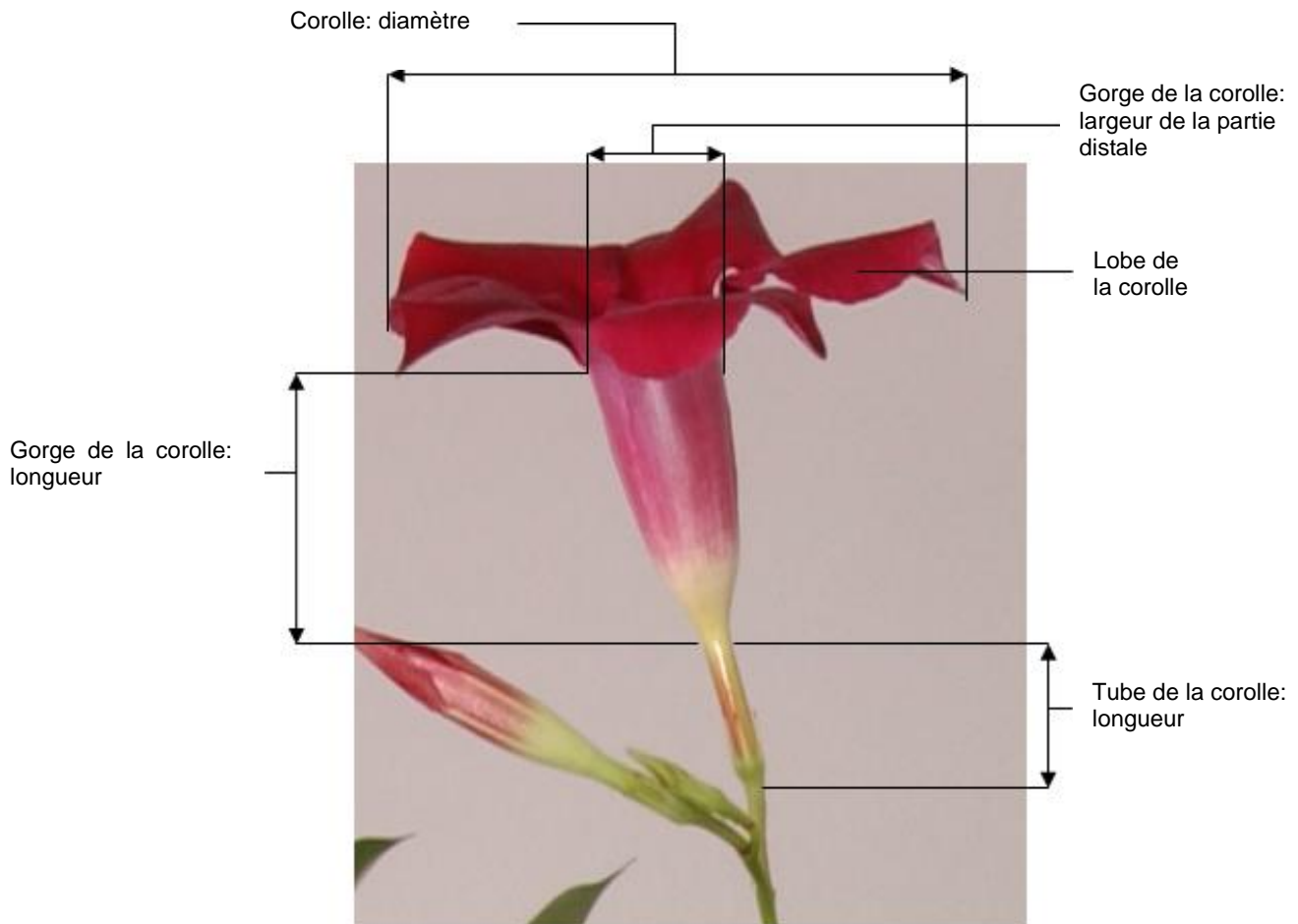
Ad. 36 : Corolle : diamètre

Ad. 37 : Tube de la corolle : longueur

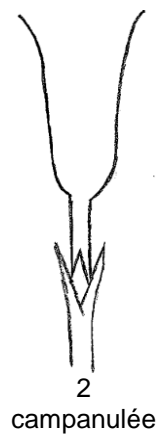
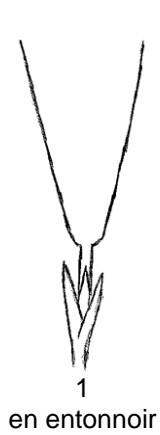
Ad. 38 : Tube de la corolle : couleur de la face extérieure

Ad. 39 : Gorge de la corolle : longueur

Ad. 40 : Gorge de la corolle : largeur de la partie distale



Ad. 41 : Gorge de la corolle : forme



Ad. 46 : Lobe de la corolle : symétrie



1
symétrique ou légèrement
asymétrique

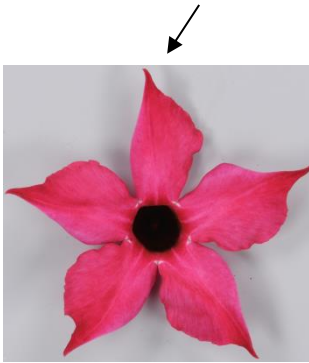


2
moyennement asymétrique

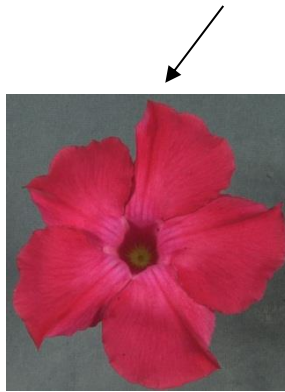


3
fortement asymétrique

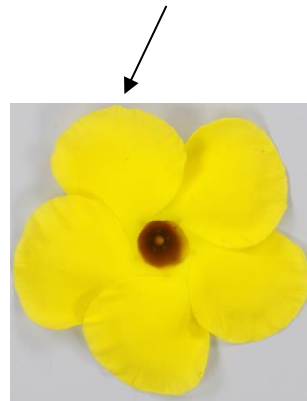
Ad. 47 : Lobe de la corolle : forme du sommet



1
acuminé

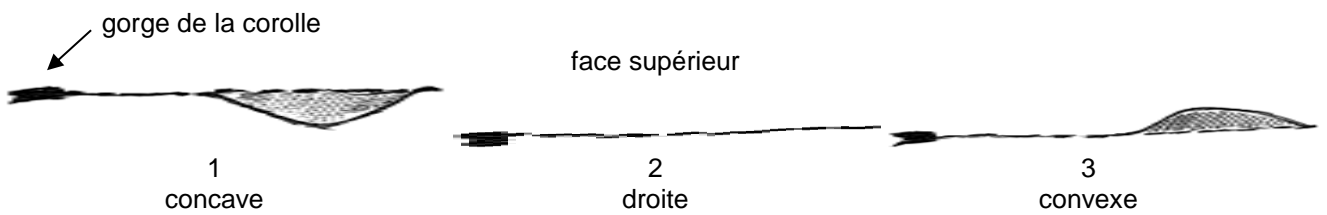


2
aigu



3
arrondi

Ad. 52 : Lobe de la corolle : forme de la partie distale en section longitudinale



9. Bibliographie

Chittenden, F. J., 1951: Dictionary of Gardening. Oxford, GB, p. 1245

Graf, A.B., 1992 : Hortica, Roehrs Company, Rutherford, New Jersey, États-Unis d'Amérique, p. 264, p.1100

Lannes, Huguette et Robert, 2010 : Dipladenia & Mandevilla, Edisud, Aix-en-Provence, France

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

	Date de la demande : (réservé aux administrations)
--	---

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE
à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale

1. Objet du questionnaire technique

- 1.1.1 Nom botanique []
- 1.1.2 Nom commun
- 1.2.1 Nom botanique []
- 1.2.2 Nom commun

2. Demandeur

- Nom
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopieur
- Adresse électronique
- Obtenteur (s'il est différent du demandeur)

3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur

- Dénomination proposée
(le cas échéant)
- Référence de l'obtenteur

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et la méthode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

b) hybridation à généalogie partiellement inconnue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

(.....) x (.....)
parent femelle parent mâle

c) hybridation à généalogie totalement inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

.....

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte, ainsi que la méthode de développement)

.....

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

.....

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Multiplication végétative

- a) boutures
- b) multiplication *in vitro*
- c) Autre (veuillez préciser)

4.2.2 Semences

4.2.3 Autre (veuillez préciser)

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).

Caractères	Exemples	Note
5.1 Plante : nombre de vrilles grimpantes (2)		
nul ou petit	Scarlet Pimpernel	1[]
moyen	Sunmandecrim	2[]
grand	Sunmandetomi	3[]
5.2 Tige : longueur de l'entre-nœud (5)		
très court		1[]
très court à court		2[]
court	Cotton Candy	3[]
court à moyen		4[]
moyen	Lanoregon	5[]
moyen à long		6[]
long	Sunpararenga	7[]
long à très long		8[]
très long		9[]
5.3 Limbe : cloûre entre les nervures (21)		
absente ou très faible	Alegnuflor 704	1[]
faible	Gendiprote	2[]
moyenne	Sunparacopapi	3[]
forte	Cotton Candy	4[]
5.4 Corolle : diamètre (36)		
très petit		1[]
très petit à petit		2[]
petit	Cotton Candy	3[]
petit à moyen		4[]
moyen	Lanmissouri	5[]
moyen à grand		6[]
grand	Scarlet Velvet	7[]
grand à très grand		8[]
très grand		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

Caractères	Exemples	Note
5.5 (41) Gorge de la corolle : forme		
en entonnoir		1[]
campanulée		2[]
tubulaire		3[]
5.6 i (48) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure		
Code RHS des couleurs (indiquer le numéro de référence)		
5.6 ii (48) Lobe de la corolle : couleur principale de la face supérieure		
blanc		1[]
jaune		2[]
rose		3[]
rouge		4[]
rouge-pourpre		5[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Tige : longueur de l'entre-nœud</i>	<i>court</i>	<i>long</i>
Observations :			

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Utilisation principale

a) plante de jardin []

b) plante en pot []

c) autre []

(veuillez préciser)

7.3.2 Une image en couleur représentative de la variété doit être jointe au questionnaire technique.

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

- | | | |
|---|---------|---------|
| a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes) | Oui [] | Non [] |
| b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides) | Oui [] | Non [] |
| c) Culture de tissus | Oui [] | Non [] |
| d) Autres facteurs | Oui [] | Non [] |

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur

Signature

Date

[Fin du document]